

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil treize, le 11 avril à 18h30, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la Maison de l'Intercommunalité, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

Étaient présents: Mesdames et Messieurs, Jacques ALEXANDRE, Denis BANDELIER, Alain BERGER, Josette BESSE, Jean-Claude BOUROUH, Guy BOURQUIN, Claude BRUCKERT, Marcel BRUNGARD, Roland DAMOTTE, Monique DINET, Jean-Jacques DUPREZ, Arlette ECABERT, Hubert ECOFFEY, Hervé FRACHISSE, Francis GERARD, André HELLE, Jean-Louis HOTTLET, Jean-Claude JACOB, Daniel KUNTZ, Jean LOCATELLI, Sylvie MANZONI, Thierry MARCJAN, Robert NATALE, Daniel NICOLAS, Maurice NICOUD, Pierre OSER, Jean-Marc PELLETIER, Cédric PERRIN, Jean-Claude TOURNIER, membres titulaires et Madame et Monsieur Claudine SARRET, Patrice SCHWARTZENTRUBER membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire.

<u>Étaient excusés</u>: Mesdames et Messieurs, Jacques BOUQUENEUR, Daniel BOUR, Laurent BROCHET, Xavier DOMON, Patrice DUMORTIER, Gérard FESSELET, Claude GIRARD, Bernard LIAIS, Evelyne MANTEY, Françoise PELCAT, Christian RAYOT, Bernard TENAILLON, Elghazi ZOUNDARI.

<u>Avaient donné pouvoir</u>: Mesdames et Messieurs Jacques BOUQUENEUR à Arlette ECABERT, Xavier DOMON à Denis BANDELIER, Daniel BOUR à Pierre OSER, Patrice DUMORTIER à Monique DINET, Gérard FESSELET à Patrice SCHWARTZENTRUBER, Claude GIRARD à Josette BESSE, Bernard LIAIS à Jean-Claude TOURNIER, Bernard TENAILLON à Claudine SARRET.

Assistaient à la séance : Mesdames et Messieurs Eric GILBERT, Nicolas PETERLINI, Myriam PISANO.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de cons	eillers
5 avril 2013	5 avril 2013	En exercice	42
		Présents	31
	Préfecture du	Votants	37
Il est vérifié l'existence du que Président.	orum pour les décisi 2ns et		s qui sont remi
Le secrétaire de séance est désignée.			osette BESSE

2013-02-06-A – Budget annexe Bâtiment Relais de Beaucourt – Compte administratif 2012 Rapporteur : Denis BANDELIER

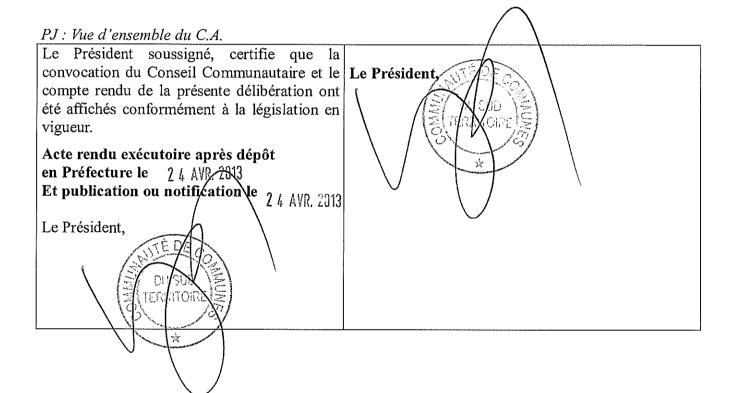
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2121-31, L.2122-21 et L.2343-1 et 2 ;

Vu l'approbation du Bureau en date du 4 avril 2013;

Considérant l'identité de valeur entre les écritures du compte administratif du Président et du compte de gestion du receveur pour l'exercice 2012.

Le Conseil Communautaire, en l'absence de Monsieur Christian RAYOT, et après en avoir débattu à l'unanimité des membres présents, décide :

• d'adopter le compte administratif du budget annexe Bâtiment relais de Beaucourt pour l'exercice 2012.



	Communaute de Communes du Sud Territoire - 90 - Bat relais indus Beaucourt (60909)	CA	2012
e de la constitución de la const	II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		
The state of the s	VUE D'ENSEMBLE	A1	1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 45 721,10	G 40 617,25	
	Section d'investissement	B 84 974,93	H 218 216,85	
		4	4	
REPORTS DE L'EXERCICE	Report en section de fonctionnement (002)	C (si déficit)	1 13 104,88 (si excédent)	
2011	Report en section d'investissement (001)	D 109 223,23 (si déficit)	J (si excédent)	
	TOTAL (réalisations + reports)	239 919,32 = A+B+C+D	271 938,98 = G+H+I+J	
RESTES A	Section de fonctionnement	E 0,00) K 0,00	
REALISER A REPORTER EN	Section d'investissement	F 0,00) L 0,00	
2013 (1)	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2013	0,00 = E+F	0,00 = K+L	
	Section de fonctionnement	45 721,16 = A+C+E	53 722,13 = G+I+K	
RESULTAT CUMULE	Section d'investissement	194 198,16 = B+D+F	218 216,85 = H+J+L	
	TOTAL CUMULE	239 919,32 = A+B+C+D+E+F	271 938,98 = G+H+I+J+K+L	

Préfecture qui ten de Belfort

2 4 AVR. 2013

Dervice Courner

Communauté de Communes du Sud Territoire - 90 - Bat relais indus Beaucourt (60909)	CA	2012
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		1
VUE D'ENSEMBLE	A1	тиновит

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé		s engagées non andatées	Titres restant	t à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	0,00	K	0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	0,00	L	0,00

⁽¹⁾ Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un litre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT). Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

2

C-1-2-A01